

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	F O R D (USA)	Continental Mark V ..89A	CH 0281 01

Constructeur	FORD MOTOR COMPANY, LINCOLN-MERCURY-DIVISION, Dearborn, Michigan (USA)
Identification	"CH 0281 01" sur la plaquette du constructeur ".89A" devant le No du châssis (1er chiffre du No du châssis = millésime; 8 = 1978)
Plaquette constr.	à gauche, dans la porte
N° du châssis	à gauche, derrière pare-brise
Ident. du moteur	"A" à l'avant, à gauche en haut, sur le bloc, à côté du distributeur d'allumage (frappé par l'importateur)
Importateur princ.	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA, Kurvenstrasse 35, 8021 Zurich
Véhicule homologué	8Y89A800002 Signes fixes dans code du type ..89A

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, à disques, assistance hydraulique, sur toutes les roues, AR = limiteur, dispositif antiblocage électronique sur les roues AR
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service
Frein d'arrêt	mécanique, à disques, sur les roues AR
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	FORD	Type	A
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindr.	8
Refroidiss.	111,25	Course	97,79
Alésage	7601	CV-impôt	38,71
Cylindrée	216,3 SAF-net	à V/min	4200
Puissance en CV			
Bruit à proximité	82,5 dB/A	à V/min	3150 *
Silencieux	2= 555x280x110 / 505 x Ø 165 mm		
Mesure des gaz	ECF-15, CO 0,4 % à 850 t/min **)		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = "D"		

Carrosserie	
Nombre de portes	2 Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	orig. FORD-USA Rétroviseur
Cale	- Attelage -
Antivol	verrouillage de la direction
Nombre de places	6 av 3 centre ar 3
Dimensions	int. ext. Empattements
Longueur	5870 3070
Largeur	2024
Hauteur	1400 Voie av 1605 ar 1590
Porte à faux	lat. Voies av ar
	av 1300 ar
	1500 Braquage g 12700 d 12800
Distance volant - vers l'avant du véhicule	2700

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1255	990	2245
Charge utile	135	285	420
Poids total	1390	1275	2665
Garantie fabr.	JR 78 - 15	JR 78 - 15	2862
Dimens. pneus	JR 78 - 15	JR 78 - 15	(Variantes +)
Ply / bar	- / 2,25	- / 2,25	voir
Charge pour V max	1560	1560	remarques)
	210	210	
Garantie poids remorqueable avec frein			900
Garantie poids remorqueable sans frein			900
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorqueable testé			195 km/h
Vitesse maximale selon le constructeur			
Vitesse maximale testée			90 km/h
Charge garantie sur l'attelage			90 kg

Equipement §)
 Feux de route SAE H.. / DOT H.. 2
 Feux de croisement SAE H.. / DOT H.. 2
 Feux de position SAE IP 77 MK
 Feux rouges SAE (2)I(2)S(2)T - 77 MK
 Feux stop id.
 Clignoteurs av 1 (E) | ar voir feux rouges
 Catadioptres av _____ | oui _____ ar SAE A 68
 Feux de gabarit av _____ | oui _____ ar _____
 Feux complétement. SAE H.. / DOT H.. 1
 Eclairage plaque 1/ séparé au centre
 Essuie-glace 2/ balais avec/sans lave-glace
 Avertisseurs Motorcraft Lo + Hi
ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type FORD (USA) Continental Mark V
 Homologation N° CH 0281 01
 Carrosserie limousine
 Places total 6 avant 3
 Poids à vide 2245 Carburant B
 Charge utile - CV-impôt 39,71
 Poids total 2862 Cylindrée 7601

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,75 = 75 dB/A.
- ***) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, dans la porte, près de la plaquette.
- +) Variante de pneus : 225 - 15 charge AV + AR 1510 (1,85) V-max. 200 km/h.
Variante de jantes: 6 JJ x 15 "Ford" acier ou 6 JJ x 15 "Ford" alliage léger, les voies restent inchangées.
- §) Modifications par l'importateur :
- les ampoules orange d'origine des feux de position sont remplacées par des blanches de 5 watts.
 - les clignoteurs AV d'origine dans les feux de position sont débranchés et remplacés par 2 feux orange 1 (E) sur le pare-chocs;
 - les feux rouges/stop/clignoteurs sont équipés d'ampoules de 5/21 watts;
 - les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A ou I (E) sur le pare-chocs;
 - les feux de virage à l'AV latéralement doivent être débranchés;
 - un autocollant doit indiquer le nombre de watts exigés lorsqu'il diffère de celui d'origine;
 - la sortie de l'échappement est prolongée vers l'arrière jusqu'à la fixation du pare-chocs;
 - l'emblème de la marque est admis;
 - parties dangereuses: l'élément vertical en plastique devant les feux de position est équipé d'une protection en plastique.

Rothrist, 5.10.77
 Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules